



Prof. Reto Camponovo

Président du Jury du Prix Solaire Suisse,
HES-SO Genève, hepia,
1202 Genève/GE

Préface 32ème Prix Solaire Suisse 2022

Une 32ème édition du Prix Solaire Suisse «E-positive» ! En effet parmi l'ensemble des dossiers de candidature retenus par l'Agence Solaire Suisse, la proportion de bâtiments à énergie positive (BEP/PEB) ne cesse d'augmenter : cette année ils représentent près de 42% et sa concerne autant des nouveaux bâtiments que des assainissements. Les points communs de ces bâtiments BEP sont basés sur le bon sens et connus depuis «la nuit des temps» :

- 1) une architecture réfléchie pour valoriser l'énergie solaire passive en période hivernale et éviter la surchauffe en période estivale,
- 2) une bonne isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment (coefficient de transmission thermique $U \leq 0,10$ ou $0,11 \text{ W/m}^2\text{K}$),
- 3) la maximisation d'utilisation des surfaces de toiture et de façade au profit des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques (énergie solaire active).

En 2019 l'Agence Solaire Suisse a publié une étude qui indique la voie à suivre pour réaliser l'accord de Paris sur le climat avec un scénario à l'horizon 2045 qui se caractérise notamment par 90% d'émissions de CO_2 en moins grâce à deux mesures simples concernant les bâtiments. Devinez lesquelles : une bonne isolation thermique (label Minergie-P) et l'intégration optimale de panneaux solaires sur toute la surface du toit ! Le scénario montre qu'au lieu de transférer à l'étranger plus de 170 milliards CHF pour les importations d'énergie fossile et nucléaire, comme cela a été le cas au cours des 25 dernières années, les investissements dans le secteur des bâtiments à l'échelle nationale permettent de réaliser 175 milliards d'économies/revenus en 25 ans. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'instaurer de nouvelles taxes, mais d'appliquer plus sérieusement l'article 5, alinéa 2 de la Constitution fédérale (pour une utilisation efficace de l'énergie et le recours à d'avantage d'énergies renouvelables).

Il est important de relever que les données de base utilisées pour cette étude sont robustes : elles sont issues des valeurs mesurées et

réelles de chacun des projets de bâtiments à énergie positive BEP primés ces dernières années par l'Agence Solaire Suisse (ex. consommation avant/après, production effective d'énergie solaire, surface énergétique, valeurs d'isolation, etc.).

Reste à souhaiter que, surtout dans la situation géoéconomique et climatique actuelle, les élus politiques nationaux et cantonaux puissent s'inspirer de cette étude et opter pour des décisions qui vont réellement et avec fermeté dans le sens de l'article 89 et art 5, alinéa 2 de la Constitution fédérale.

« Chaque année le Prix Solaire Suisse est un excellent démonstrateur de ce qui est réalisé en Suisse en matière d'énergie solaire. »

Pour cette raison, le récent lancement d'une initiative, dont le seul objectif est celui de «resusciter» l'énergie nucléaire, laisse stupéfaits. Dans leur empressement les auteurs de l'initiative ont notamment négligé de parler d'utilisation parcimonieuse de l'énergie existante, du fait que la Suisse ne dispose pas d'uranium et qu'il faut l'acheter à l'étranger, que le problème des déchets nucléaires n'est toujours pas résolu et que personne en Suisse souhaite les avoir à proximité, que le démantèlement des sites nucléaires est très laborieux, que le nucléaire est l'énergie la plus coûteuse sur l'entier du cycle, que le délai pour la réalisation de nouvelles installations se compte en plusieurs dizaines d'années, ..., que nous avons un cadre constitutionnel à respecter.

Les mesures d'utilisation parcimonieuse de l'énergie peuvent montrer leur effet rapide. L'évolution du parc bâti vers des bâtiments à énergie positive est déjà en marche et il suffit de l'accélérer pour obtenir rapidement la libération d'importantes quantités d'énergie et renforcer dans la durée le marché de la construction, le secteur de la formation, le domaine de l'innovation énergétique. L'accélération de la mise en œuvre d'installations solaires peut se faire rapidement avec un important potentiel de production d'énergie. L'utilisation optimisée de l'énergie augmente l'efficacité économique et rend d'autant plus intéressante l'utilisation d'énergies renouvelables.

Chaque année le Prix Solaire Suisse est un excellent démonstrateur de ce qui est réalisé en Suisse en matière d'énergie solaire. Il sert également d'inspiration aux personnes qui souhaitent intégrer l'énergie solaire dans leurs futurs projets de construction ou de rénovation. C'est un véritable promoteur de l'état de l'art dans le domaine du solaire. Il serait heureux que même les plus sceptiques puissent s'en inspirer ; peut-être ça leur permettra de voir les choses autrement et de découvrir, preuves à l'appui, le véritable potentiel de l'énergie solaire.

Rappelons que tout le monde peut participer au Prix Solaire Suisse, dans le respect de la procédure en vigueur : d'abord la commission technique valide la conformité de chacun des dossiers reçus qui sont ensuite soumis au jury du Prix Solaire Suisse. Ce dernier siège et attribue les prix et diplômes. Finalement les prix et diplômes sont remis aux lauréats lors d'une cérémonie publique qui a lieu en automne.

Mes chaleureux remerciements vont à toutes les personnes qui ont soumis un dossier pour cette 32ème édition, à tous les membres de la commission technique, aux membres du jury et aux collaborateurs-ices de l'Agence Solaire Suisse et son Directeur Gallus Cadonau, pour leur intarissable engagement en faveur de l'énergie solaire.